Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

Année 2011

Avril

N° 38

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Villedieu	1
Le Mesnil-Garnier	1
La Colombe	2
La Haye-Comtesse	3
Prix attribué par la SPPEF	4
Coupigny	4

Sommaire :

- Lancement de la souscription pour les lavoirs de Villedieu.
- L'assemblée générale de l'association est un moment clef de son activité.
- La croix du cimetière de La Colombe millésimée de l'année 1636.
- Une prise de possession en 1745 par le nouveau curé de l'église de La Haye-Comtesse.
- L'association reçoit de la SPPEF le prix de la Fondation du Patrimoine dans la catégorie du patrimoine funéraire.
- Un autre exemple de prise de possession de la petite église de Coupigny aujourd'hui disparue.

Lavoirs de Villedieu: *Un patrimoine de la cité Sourdine*

FONDATION DU PATRIMOINE

Nous lançons la souscription pour la restauration des quatre lavoirs de lavoirs de Villedieu. Cette idée est née au sein du bureau de l'association à partir d'un projet de participation au concours du Pèlerin magazine qui a évolué au cours de ces années. Nous avons rencontré les propriétaires dès le début afin d'évaluer la perception du projet. Les deux maires successifs de Villedieu, Messieurs Bayssat et Macé, ainsi que leurs conseils municipaux respectifs se sont toujours montré très attentifs à ce projet. Désormais, la ville s'orientant vers un projet de création d'une nouvelle ZPPAUP renforce cette notion de vouloir préserver son bâti traditionnel. L'association en accord avec le maire et quelques autres partenaires a travaillé à un projet de document. La maquette de la souscription inspirée de nos propositions a été créée par monsieur Renouvin, imprimeur de Villedieu et tirée à 3000 exemplaires ainsi que les bons de participation à la souscription de la Fondation du Patrimoine à remplir pour bénéficier des remises d'impôts. L'enjeu est de taille car le coût estimé de cette opération menée par le conseil municipal est de 70 000€ mais il en vaut la peine. Cette cité a conservé tout le charme d'un gros bourg aux maisons en pierre de pays et certaines d'entre elles sont très anciennes. La ville s'est ancrée dans les méandres de la Sienne, elle fait corps avec elle et tout naturellement des activités artisanales qui avaient besoin de l'eau se sont fixées sur les rives du fleuve. La rivière fut indispensable à la vie quotidienne des Théopolitains. Elle fut même dangereuse pour les riverains, on y édifia des murs pour lutter contre les crues. Celle de 1852 fut très importante et un programme d'élargissement du lit fut étudié. Des habitants n'ont certes pas attendu pour valoriser leur petit patrimoine et notamment leur lavoir. Il est incontestable que ces quatre lavoirs sélectionnés se situent dans l'un des angles les plus beaux des bords de Sienne et leurs propriétaires respectifs doivent être félicités d'avoir accepté de signer des baux emphytéotiques permettant aux élus de la ville de justifier de l'emploi de l'argent public pour cette valorisation. Une partie des travaux seront réalisés par les ateliers municipaux. Il y a de nombreuses histoires autour de ces lavoirs. Une enquête méticuleuse permettrait de collecter tout un savoir-faire ancestral, un héritage sur la vie quotidienne des habitants et leurs comportements. Nous espérons la réussite de cette souscription. La souscription de la Fondation du patrimoine pourra apporter sa contribution. La convention sera prochainement signée.

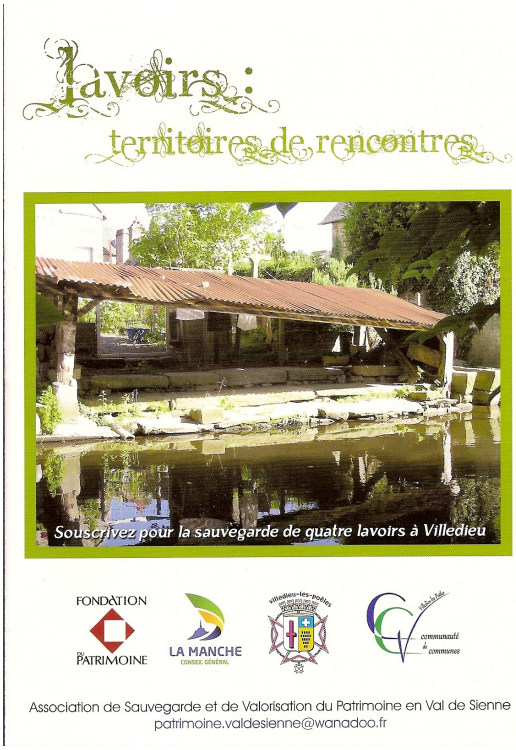

La croix du cimetière de La Colombe

Au hasard d'un arrêt au cimetière de La Colombe le vendredi après-midi 4 mars et par une lumière favorable pendant quelques instants, j'ai découvert que la croix du cimetière portait une inscription en creux ancienne puisqu'elle remonte probablement à son origine. Cette croix cumule trois millésimes : 1636, 1808 et 1955. Elle élevée pour la première fois en 1636 comme l'atteste cette découverte située sur le plat de la base du bâton communément appelé le fût, et malgré l'érosion je lis sous ce millésime les lettres LABELLC suivies d'une petite croix au-dessous. Hors maître Robert Lebeleser, donateur de la perque, était curé en 1655. Son successeur fut noble et discrète personne, maître Jacques Le Bel, curé de La Colombe avant son décès survenu en 1674. Son neveu noble et discret Robert Le Bel devint à son tour curé en 1674. Cette croix que l'on pourrait qualifier d'hosannière conserve à proximité un pupitre en granit du XVIIe siècle. Une belle effigie est sculptée en relief sous le porte-livre. Le pupitre était essentiellement utilisé le jour des Rameaux pour la lecture de l'évangile du jour. Le fût en cylindre tronconique se termine à l'extrémité par un croisillon rond visiblement greffé sur le bâton. Il est lié par du ciment. Le fût porte aussi quatre boules en relief souvent assimilées aux épisodes des bubons pesteux. Le deuxième millésime est celui de l'année 1808. Cette année figure en relief, dans un encadré lui-même en relief, sur le plat nord du bâton. Cette année correspond sans doute au redressement de cette croix dans le cimetière après les affres de la Révolution française. La croix s'abattit d'ailleurs à nouveau en octobre 1924 au cours d'une tempête mais les interventions ni sont pas mentionnées. Le croisillon fut remis à sa place en 1926. Enfin le dé millésimé 1955. L'abbé Catherine curé qui fut curé de La Colombe entre 1930 et 1954 demanda à être enseveli au pied de la croix. Une pierre tombale trapézoïdale fut enchâssée dans le triple emmarchement de la croix. La bâtière exposée vers l'extérieur porte l'épitaphe suivante « Abbé JB. Catherine / 1869-1954/curé de La Colombe/1950-1954 ».

Cette croix et son pupitre forment un ensemble cohérent de qualité et nul doute que cette découverte de l'année 1636 en accentue encore tout l'intérêt. Quelques ecclésiastiques reposent à proximité de cette croix, comme c'est la tradition. On y découvre le tombeau de monsieur l'abbé Avril, né à Saint-Pierre-Langers l'an 1794, vicaire puis curé de La Colombe pendant 44 ans, décédé le 24 juin 1872 et l'abbé Louis-Philippe Lengronne, curé de La Colombe, né à Montpinchon le 29 mai 1844, décédé à La Colombe le 11 avril 1909. Un peu plus loin, le grand obélisque de Monsieur Lepesant, membre de la Légion d'honneur, ancien percepteur de cette commune, né à La Colombe le 16 février 1773 mort à Ville-Dieu le 16 septembre 1851, et de ? C'est un mystère, s'il en est un…

Une prise de possession à La Haye-Comtesse

Le notariat apostolique de Coutances conservé aux archives départementales permet de connaître les générations d'ecclésiastiques qui les unes après les autres furent chargées d'animer et d'organiser la vie paroissiale. Les églises paroissiales appartenaient sous l'ancien régime à des monastères, à des prieurés, des seigneurs laïcs, au chapitre-cathédral, aux hôtels Dieu, etc. Voici pour exemple la prise de possession de l'abbé Jacques Simon le 13 février 1745 suite à la mort du précédent curé, François, Jean Le Maitre. Alors bien entendu, si vous visitez cette église qui se trouve à deux kilomètres environ de l'abbaye de Hambye, vous n'aurez aucun point commun avec l'ancienne église hormis la chaire, la perque, les fonds-baptismaux et quelques autres objets. Celle-ci est une reconstruction de style néogothique. C'est en 1845 qu'il fut décidé de bâtir un nouvel édifice et l'année 1862 est gravée dans un claveau au sommet de la tour-clocher.

Voici la transcription intégrale du texte et un petit exercice de compréhension du contenu « L'an mil sept cent quarante-cinq le traizieme jour de février avant midy nous Charles Le Peu notaire royal apostolique en la ville et dioceze de Coutances reçu et immatricule au bailliage dudit lieu y demeurant.

En vertu de la collation de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Leonor Gouyon de Matignon eveque de Coutances accordée en faveur de maitre Jacques Simon pretre du diocese de bayeux le sept du mois de janvier dernier pour le benefice cure de la haye contesse de ce dioceze sur le brevet de notre Roy très chetien louis XV Roy de France et de navare donné a versaille le vingt deux novembre dernier a cause de la garde noble de monsieur Le Roux seigneur patron presentant a la ditte cure de la haye contesse vacante par la mort de maitre francois jean Le maitre pretre vivant dernier tittullaire, et immediat possesseur paisible d'icelle, laditte collation deument signée de mondit seigneur eveque et audessous du sieur Roger son secretaire scellée et insinuée au greffe des insinuations ecclésiastiques decedit dioceze Nous dit notaire assisté de maitre Pierre Rocquet pretre de cette paroisse pour labsence de discrette personne maitre antoine mariette curé de hambye et doyen du doyenné de gavray, avons mis le dit sieur Simon en la possession réelle et actuelle de la ditte cure de haye contesse, et de tous les fruits, proffits revenus et emoluments quelconques y appartenant, Premierement par la libre entrée de la grande et principalle porte de l'eglise paroissiale de la haye contesse, prenant de l'eau beniste faisant ses prieres a genoux devant le crucifix et le grand autel, baisant iceluy, touchant le tabernacle, le missel et les ornements destinés pour le service divin, touchant aussy les fonds baptismaux, prenant seance dans la chaire et a la place rectaralle dans le choëur, sonnant la cloche, et gardant les autres ceremoniesaussy requises necessaires et accoutumées, laquelle prise de possession a laquelle personne ne sest oposé jay publiquement déclarée et nottifiée aux personnes presentes leur faisant exhibition deladitte collation et lecture du present a haute et intelligible et à ledit sieur Simon declaré avoir signé le formulaire dont dutout deceque dessus le luy au accordé acte pour luy valloir et servir que de raison, fait et passé en laditte eglize paroissiale de la haye contesse aux presences de maitre jean baptiste lefevre pretre religieux baillif claustral de l'abbaye de hambye et dudit seigneur de la haye contesse, discrette personne maitre louis dubreuil ecuyer sieur de la girardiere capitaine dans le regiment garde côte de regneville demeurant en la paroisse de hyanville, maitre jacques pinel bourgeois de taurigny architecte juré, jacques aubert pretre deservant laditte paroisse temoins a ce requis et appellés lesquels ont signé avec ledit sieur rocquet, ledit sieur simon, et nous dit notaire apres lecture faitte.

Signatures: Simon, Le Roux de la Haye Comtesse, Le Fèvre, J. Aubert, Dubreuil, Antoine Pinel, P. Guilbert, Estienne Laisné, Le Peu. » (5 E 3013) aux archives départementales de la Manche.

Stalles et bancs d'œuvre des fabriciens.

Toile du Bienheureux Thomas Hélye et St Pierre apôtre

Evêque Saint Marcouf (XVe) thaumaturge

Un des engoulants de la perque (XVIe siècle)

Association de sauvegarde
et de valorisation
du patrimoine
en val de Sienne

34 rue du docteur Regnault,
50450 Hambye

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
Messagerie :
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Lechefresne.fr

L'association est fédérée à :
La Fondation du Patrimoine de Basse-Normandie ;
La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France ;
La Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux ;
La commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire de la Manche ;
La Fédération nationale des moulins de France.

FEDERATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

FONDATION DU PATRIMOINE

SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES ET DE L'ESTHÉTIQUE DE LA FRANCE
Sites et Monuments

FDMF
www.fdmf.fr

SPPEF : l'association reçoit le prix de la Fondation du Patrimoine dans la catégorie patrimoine funéraire

La bonne nouvelle est arrivée le lundi 7 mars 2011 en fin de matinée. Florence Roux, chargée de mission, m'informe que l'association avait été primée par la SPPEF le 1er mars 2011 en lui accordant le prix de la Fondation du Patrimoine dans la catégorie du patrimoine funéraire. Le prix accordé est conséquent, car ce n'est pas moins de 4000€ qui nous sont attribués. Nous recevrons ce prix au Palais du Luxembourg (Sénat) le 6 avril prochain. Le rassemblement pour cette cérémonie est fixé à 14h30. Notre persévérance dans la valorisation de ce patrimoine est reconnue. Notre dossier intitulé « la fonte de nos aïeux » a séduit l'organe de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France chargé des attributions. Qu'ils soient remerciés de ce très beau geste. Je devins très excité lorsque j'appris cette nouvelle et ma pensée se dirigea vers mes trois coéquipiers, Colette Mondin, Marie-Thérèse Cueff et Edgar Leblanc et je n'oublie pas Benoît Lemasle qui nous accompagna quelques années dans cette mission de sensibilisation des élus, réalisation d'inventaires et première initiative de restauration. D'autres nous ont donné un sérieux coup de main, Jean-Claude Bossard, Yannick Larsonneur, Michel Jenvrin et son épouse Marie-Madeleine, Pierre Letourneur et tout récemment Christian Hubert qui nous aida à planter les buis à Champrépus. Ce sont des coups de mains très appréciés.

Une présentation dans la paroisse Saint Jean de Coupigny

La paroisse de Coupigny près de Landelles au doyenné du Val de Vire dépendait du diocèse de Coutances et de l'archidiaconé du même nom. Voici la transcription d'une présentation faite par le patron en alternance à l'évêque. Guillaume Quentin, conseiller du roy, lieutenant aux traites et quart-bouillon de Vire, condé et Tinchebray, seigneur et patron alternatif de la paroisse de Saint Jean de Coupigny avec Monsieur le Marquis de Renty, à notre droit et tour avons nommé au bénéfice cure de ladite paroisse Saint Jean de Coupigny, diocèse de Coutances, vacant par la mort de maître Jacques, Charles Quentin, la personne de maître Noël Deslandes, prêtre de la paroisse de Saint-Pierre de Landelles, doyenné du val de Vire, diocèse dudit Coutances, pour être curé et titulaire, et sous le bon plaisir de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime evesque dudit Coutances qui en être délivré la collation en forme ce vingt-sixième jour de janvier mil sept cent quarante-cinq.

Textes et images de Jacky Brionne